

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020**

Délibération n° :

DL 58/2020

Objet :

Adhésion et nomination de représentants du SIOM au sein de l'association « Cercle National du Recyclage »

L'an deux mil vingt,

Le lundi 21 septembre 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- Mme ARNOULD Laure (suppléante - CCHVC)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- M. BIZEBARD (suppléant - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. ESCANDE (suppléant - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. JEANNOT (suppléant - CPS)
- M. LECLERC (titulaire - CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. PROUST (titulaire - CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

- M. TRAMONI (titulaire - CPS) a donné pouvoir à Monsieur LECLERC (titulaire - CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) représenté par M. JEANNOT (suppléant - CPS) ; M. BAY (titulaire - CCHVC) représenté par Mme ARNOULD (suppléante CCHVC) ; Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) représenté par M. ESCANDE (suppléant - CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire - CPS) représenté par M. BIZEBARD (suppléant - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. MAJEUX titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. PANDZOU (titulaire - CPS) ; Mme PERIS (titulaire - CCHVC)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Jacques DEBRAS est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire permanent.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 31
VOTANTS : 32

DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

www.siom.fr



Délibération DL58/2020**Adhésion et nomination de représentants du SIOM au sein de
l'association « Cercle National du Recyclage »**

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5711-1,

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu la délibération DL27/2020 du 23 juillet 2020 portant élection du Président du SIOM, consécutive à l'installation des délégués syndicaux du SIOM,

Vu la note de présentation,

Considérant l'intérêt que présente cette adhésion pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse dans le cadre de ses activités de collecte, de traitement et de valorisation des déchets,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve l'adhésion du SIOM au Cercle National du Recyclage,

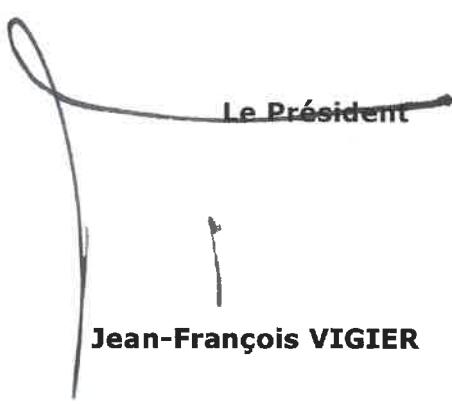
Dit que le SIOM règle à cette fin une cotisation annuelle dont le montant pour l'année 2020 est de 3816 €,

Désigne comme représentant du SIOM de la Vallée de Chevreuse, pour l'association CNR :

➤ **Monsieur VIVIEN Marc, titulaire et Madame DUMAS Dominique, suppléante.**

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année concernée, secteur public, section fonctionnement,

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **30 SEP. 2020**
Affichée le :
30 SEP. 2020

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE****Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse****Utilisateur : Bruneau****Paramètre de la transaction:**

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL58_2020
Date de la décision:	2020-09-21 00:00:00+02
Objet:	Adhésion et nomination de représentants du SIOM au sein de l?association Cercle National de Recyclage
Classification matières/sous-matières:	5.3
Identifiant unique:	091-200062321-20200921-DL58_2020-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20200921-DL58_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1050
nom original: dl58.pdf	application/pdf	136262
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20200921-DL58_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	136262
nom original: note présentation dl58.pdf	application/pdf	64319
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20200921-DL58_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	64319

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 septembre 2020 à 11h30min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 septembre 2020 à 11h35min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 septembre 2020 à 11h35min15s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 septembre 2020 à 11h40min23s	Reçu par le MIAT le 2020-09-30